



**ASSOCIATION DE SAUVEGARDE  
DE MONTIGNY ET DE SON ENVIRONNEMENT**

siège: 51, rue des rouisses  
77690 - MONTIGNY SUR LOING  
Association régie par la loi de 1901  
agrée sous le numéro 4/9515

<http://www.montigny-asm.com>

Bulletin N° 15 - Automne 2004

---

---

## Le tourisme à Montigny

Les touristes qui souhaitent séjourner à Montigny éprouvent parfois des difficultés à trouver un logement dans notre village. Il n'en a pas toujours été de même. Montigny a connu des heures de célébrité au début du siècle dernier et les touristes étaient nombreux à y venir en villégiature, attirés par la rivière, par la forêt, par les colonies d'artistes, parfois, tout simplement par le calme et l'air pur.

Les hôtels étaient nombreux, ils possédaient tous un restaurant. Il y avait aussi dans le village des cafés et des buvettes où chacun pouvait s'arrêter un moment, sur le chemin de la promenade ou au retour d'une journée de travail.



SORQUES - Hôtel du Pont de la Gravine - Maison MARTIN

Journal. Sa destination est restée la même jusqu'aux années 90. L'immeuble est actuellement occupé par une agence immobilière.

Plus loin, dans le hameau, sur la rue Grande actuelle, était le modeste **hôtel Charlotte**, qui était aussi le commerce local, et buvette. C'était un établissement ancien : là des peintres, lors de leur arrivée au village, étaient venus prendre pension au café Coffin d'alors.

Il faut suivre la route vers Montigny pour trouver des hôtels plus importants. L'**hôtel de la Rivière**, troisième maison avant le pont, donnait directement sur le Loing. Des parasols ombrageaient un jardin étagé visible sur les cartes postales anciennes .

En face du pont, sur le côté droit de la route vers le centre du village, se trouvait la **Villa des Fleurs** : Pension de famille, hôtel-restaurant, terrasse ombragée pour 60 couverts, grand jardin, pêche, bateaux, garage, cuisine bourgeoise, chambres recommandées par le Touring-club, chambre noire pour photos, jardin sur la rivière. Malheureusement pour lui, cet établissement dépassait l'alignement sur plus de la moitié de la largeur de

Tout au long de la traversée du village, nous pouvons retrouver le souvenir de certains d'entre eux, d'autres, au contraire, ont disparu sans laisser aucune trace à l'extérieur.

A l'entrée de Sorques se trouvait l'**hôtel du Pont de la Gravine**, maison Martin. L'auberge, située au carrefour dit *des quatre routes*, (route de Fontainebleau et route de Moret), immédiatement à la sortie de l'usine élévatoire des eaux de la ville de Paris, offrait à la fois écurie et garage, signe d'une époque de transition... Elle est devenu plus tard la Maison



MONTIGNY --- Sortie du Pays - Route de Sorques, à droite pont du Loing  
Edit. Lurson

la route, et une bonne partie en fut démolie pour faciliter la circulation. La construction semble être depuis lors entrée définitivement en travaux...

Avant le moulin, ouvrant sur l'accès au gué militaire, qui n'a jamais été supprimé, se trouvait l'**Hôtel-Restaurant du Coq** (dit aussi **du Loing**), partagé par le bief du moulin: les salles sur la rive, la terrasse sur l'île où menait un petit pont. L'enseigne ronde qui ornait primitivement la façade a disparu,



ainsi que les couleurs et le texte de celle perpendiculaire à la rue dont la silhouette de coq, que l'hôtelier avait commandé au peintre sculpteur Charles Virion, est toujours en place.

L'**Hôtel de la Vanne Rouge**, ancien Hôtel Mallet, profite d'une position exceptionnelle sur le Loing ; sa terrasse en bord de rivière attirait les touristes en leur offrant des barques pour la promenade. Elle est visible sur de multiples cartes postales anciennes. Il avait aussi une grande annexe toute proche, et des dépendances pour les voitures des clients avec les potagers, de l'autre côté de la rue principale du village. La Vanne Rouge existe toujours, ainsi que le charme de sa terrasse, mais les dépendances sont devenues parking communal, salles de réunion, bureau de l'actuel Syndicat d'Initiative...

En face de ces hôtels se trouvaient, à l'emplacement de l'actuel bureau de tabac et de la maison voisine, un café et une épicerie-buvette, tenus, l'un par M. Saint-André, l'autre par Madame Brochet, qui offraient à des clients moins fortunés ou à des ouvriers de passage la possibilité de se restaurer.

En remontant la rue du village, le visiteur gagne la place dite actuellement de l'Union. A l'emplacement de l'actuel **Bistrot** se trouvait déjà le **café-restaurant-tabac de l'Union**, (maison Berthier) qui propose aussi une grande salle pour sociétés, bal, billards, téléphone, l'établissement avait une terrasse, modeste, sur la place, exactement à l'emplacement actuel des quelques tables extérieures, limitée jadis par de grosses jardinières plantées d'arbustes. Les charretiers s'y arrêtaient volontiers, parce qu'ils trouvaient là de la place pour leurs chevaux. Les peintres s'y rencontraient aussi, à l'heure de l'apéritif. On raconte que l'un d'eux y amenait sa toile pour peindre peu à peu un cheval blanc. Il eut la surprise de découvrir sur la place un cheval noir le lendemain : le blanc avait été vendu !



Passé le viaduc, l'**Hôtel du Long Rocher** offrait ses services nombreux aux touristes. Tour à tour appelé aussi "Au rendez-vous des Cyclistes", "Hôtel de Saint Petersburg" (! ?), "Hôtel de la Gare"... cet établissement proposait les services les plus modernes : hôtel restaurant, pension de famille, jardins, rivière, chambre noire pour les photographes... On trouvait le téléphone dans toutes les chambres, voitures à volonté, service d'omnibus, table d'hôte à midi et sept heures, jardins avec bosquets particuliers, pergola pour banquets en plein air, jusqu'à 300 couverts,

et, après 1900, une vaste salle de bal, qui est l'actuelle salle communale du Long Rocher. Les pièces de l'étage supérieur de ce bâtiment alors étaient les chambres de l'annexe de l'hôtel qui prit enfin le nom d'hôtel du **Long Rocher**.

Le voyageur qui se dirigeait vers la gare trouvait, en face de cette dernière, deux établissements: le **Café de la Gare** et l'**hôtel de la Gare**. Initialement les propriétaires étaient deux frères, Boyer dit "*le pauvre*", pour le premier, et "*Boyer bançal*" pour le second. Sur nos cartes anciennes, nous trou-

vons ensuite Mme Frot, propriétaire du café après la dernière guerre. Le hangar accolé à ce dernier a abrité un temps le Syndicat d'Initiative. C'est l'emplacement de l'actuelle pizzeria. Le café existe toujours mais l'hôtel de la Gare a disparu. L'emplacement est occupé par un brocanteur, mais l'aspect n'a pas été modifié. Les deux établissements utilisaient la bordure de la place de la gare pour y disposer les tables, les bancs et les chaises de leurs terrasses d'été. Il faut souligner qu'il y avait alors beaucoup moins de circulation que maintenant.

Continuant sa route vers Marlotte, le touriste rencontrait l'**hôtel de la Bonne Étoile**, établissement polyglotte, (sur la carte postale, on peut lire *English spoken*, et *man spricht deutsch*) mais aussi passé maître dans une publicité abondante, qui propose à 150 m de la gare, l'hôtel le plus confortable, la plus belle vue des chambres que l'on puisse rêver, location de bateaux pour promenades, chambres au mois ou à la journée... Ce paradis, appelé par la suite **hôtel de la forêt**, qui se trouvait à l'angle de la rue du Noyer Baron et de la rue des Rouisses, fut un moment le siège du cinéma local. Il a été par la suite transformé en maison de retraite, et enfin divisé en appartements .



Celui qui, au viaduc, choisissait de continuer vers la forêt par la grande rue, rencontrait l'épicerie de la **Maison Duport, Grégoire successeur**, qui offrait vins fins, liqueurs, épicerie, mercerie, articles de ménage et d'éclairage, et faisait aussi buvette. Les travailleurs s'y retrouvaient, comme dans les autres buvettes, pour boire la goutte ou un coup de rouge après leur longue journée, les touristes s'y désaltéraient au retour de randonnée. Dans ces temps, la plus part des épiceries étaient aussi buvettes.

*Remarque : Une série de photos et de cartes postales anciennes représentant ses différents établissements sera visible sur notre site Web à partir du mois de janvier (<http://www.montigny-asme.com>).*

---

---

## Curieuse extension de territoire

Lors de l'été, nous avons constaté des travaux d'agrandissement sur l'île de la propriété Le Gué. Si la maison et le jardin de cette propriété sont sur Montigny, l'île est sur le territoire de la commune de La Genevraye, la limite communale étant au milieu du petit bras de la rivière. L'ensemble de cette propriété se trouve dans le site classé protégé de l'église de Montigny.

Les travaux ne faisant l'objet d'aucune déclaration publiée à La Genevraye, d'aucun affichage d'autorisation sur place, notre association a pris contact avec Monsieur le Maire de Montigny, lui demandant d'intervenir afin de faire respecter les règlement en vigueur pour la protection du site. Madame le Maire de La Genevraye et lui ont alerté les services de la Navigation et des Sites. Nous attendons la suite des décisions car il nous semble anormal de modifier un site classé sans autorisation, de bétonner une extension en profitant d'une période de sécheresse, et de risquer de modifier l'écoulement en cas de crue.

---

---

## Les loups en forêt de Fontainebleau

Depuis quelques mois les média se sont faits l'écho du conflit qui oppose les bergers des Alpes aux défenseurs de la faune sauvage à propos des dégâts commis par les loups dans les troupeaux de moutons. De tout temps il y a eu des animaux prédateurs en forêt de Fontainebleau et si le loup y a maintenant disparu les articles récents parus dans la presse ont amené à s'interroger sur la place tenue par le loup dans notre forêt ainsi que sur le sort qui lui a été réservé.

Dès que l'homme implanta son habitat en lisière de forêt, il chercha à se protéger du loup non seulement redoutable pour le gibier mais aussi pour les animaux domestiques et même pour l'homme. Très vite on creusa des fosses où un appât attirait l'animal. On inventa également des pièges de toutes sortes et enfin on en fit une bête de chasse avec des équipages de chiens spécialisés créés par nos rois dès le XIII<sup>e</sup> siècle. Sa tête fut mise à prix, elle valait 20 sols en 1436. On créa un office de louvetier et François I<sup>er</sup> développa cette fonction aux ordres d'un grand louvetier relevant directement du roi. Des arrêts du parlement imposèrent alors aux habitants une taxe destinée à rémunérer les sergents louvetiers sur la base du nombre de loups détruits. Des ordonnances prises au XVI<sup>e</sup> siècle imposèrent la participation d'un homme de chaque famille à des battues trois puis quatre fois par an et des taxes pour couvrir les frais de ces chasses étaient imposées à toutes les paroisses. Tout cet appareil juridique et administratif montre bien l'importance attachée à cette époque à la destruction des loups.

Ils étaient en effet très nombreux à l'époque et pendant les premières années du règne de Louis XIII il y eut, en Gâtinais, plus de 300 personnes victimes des loups. A la fin du siècle, en 1679, les registres de la paroisse de Bois le Roi font état de plusieurs bûcherons dévorés par les loups. Un siècle plus tard, pendant la période révolutionnaire, on vit des loups venir déterrer les cadavres dans le cimetière de Fontainebleau. Des mesures drastiques s'imposèrent et la loi du 1<sup>er</sup> mai 1795 fixa la prime à payer par tête : 100 francs pour un louveteau, 200 pour un loup, 250 pour une louve et 300 si elle était pleine. Deux ans plus tard la mesure ayant sans doute été efficace les primes étaient ramenées à 20, 30, 40 et 50 francs.

L'organisation de la louveterie, disparue avec la monarchie, fut recréée par Napoléon I<sup>er</sup> et le nombre de loups diminua considérablement dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1818 on ne donnait plus que 12 francs pour un loup et 18 pour une louve pleine. Cependant jusqu'au milieu du siècle il ne se passait d'hiver sans que plusieurs de ces animaux ne fussent tués dans notre forêt. A la fin du règne de Napoléon III, en 1870, on pouvait considérer comme clos le chapitre de la destruction des loups en forêt de Fontainebleau.

En guise de conclusion, deux courtes histoires de loup. Vers 1650 le Grand dauphin fils de Louis XIV attaque un vieux loup en forêt de Fontainebleau. Au bout de quatre jours le loup fut pris par l'équipage non loin de Rennes. Un siècle plus tôt, en 1548 un gentilhomme condamné à mort gagne sa grâce et son portrait dans la salle de bal du château pour avoir affronté et tué en combat singulier une louve gigantesque qui désolait les environs de Fontainebleau.

Tel est le loup !

---

---

ADHESION ou renouvellement  
(cotisation : 8 (huit) euros par personne)

Monsieur, Madame .....  
adresse : .....  
.....

souhaite adhérer ou renouveler son adhésion  
à l'Association de Sauvegarde de Montigny et de son Environnement  
agrée sous le numéro 4/9515  
51, rue des rouisses  
77690 Montigny sur Loing.

date et signature :